

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 mai 2014

PROJET D'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LES
ÉTATS-UNIS - (N° 1938)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 25

présenté par

M. Asensi, M. Bocquet, Mme Buffet, M. Candelier, M. Carvalho, M. Charroux, M. Dolez,
Mme Fraysse et M. Sansu

ARTICLE UNIQUE

Après l'alinéa 30, insérer l'alinéa suivant :

« 7. Estime que les États-Unis doivent mettre fin au système d'espionnage mis en place par l'Agence nationale de sécurité (NSA) afin de permettre la poursuite des négociations ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rétablissement du texte initial de la résolution.